TARIFS ET INSCRIPTIONS <u>CENTRE DE LOISIRS</u> 2017

Enfants habitants ou étant scolarisés à TOMBLAINE

à partir de 11h30 avec repas : **9.60** € sans le repas à partir de 13h30 : **4.50** €

Enfants extérieurs à la commune :

à partir de 11h30 avec repas : **18.20** € sans le repas à partir de 13h30 : **8.70** €

INSCRIPTION:

Les dossiers d'inscription sont à prendre en Mairie aux heures d'ouverture de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, du lundi au vendredi et le samedi de 10h00 à 12h00 ou au Centre de Loisirs, de 9h00 à 12h00, les lundis, mardis et vendredis et les mercredis de 7h30 à 18h00.

Le paiement pourra être déposé en Mairie ou au Centre de Loisirs.

IMPORTANT: Les parents devront indiquer sur la carte de leur(s) enfant(s) tous changements (retour bus et accueil du soir).

Se munir : d'une photo d'identité, de la photocopie des vaccinations et d'un justificatif de domicile.

IMPORTANT: Afin de faciliter le bon fonctionnement du Centre de Loisirs, les inscriptions seront closes, <u>le samedi à 12h00</u> pour la semaine suivante. <u>Toute absence non justifiée (certificat médical),</u> <u>ne sera pas remboursée.</u>

> Le projet éducatif du Centre est à la disposition des familles qui peuvent en faire la demande auprès du Directeur.

RENSEIGNEMENTS

La ville de Tomblaine organise le Centre de Loisirs les mercredis après l'école de 11h30 à 18h00.

FONCTIONNEMENTS, à partir de 11h30, pour les enfants scolarisés à Tomblaine :

Les animateurs iront chercher les enfants des écoles maternelles et élémentaires à la sortie des cours à 11h30, puis ils seront conduits au Centre de Loisirs.

Le transport est assuré par le bus communal :

GROUPE SCOLAIRE BADINTER Place des Arts	à 11h30
GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY Devant la salle des Fêtes	à 11h40
GROUPE SCOLAIRE BROSSOLETTE Place Paul Bert	à 11h50

Pour les enfants extérieurs à Tomblaine :

Les parents (ou responsables légaux) devront déposer leur(s) enfant(s) directement au Centre de Loisirs entre 11h30 et 12h00.

FONCTIONNEMENT, à partir de 16h45 :

Pour les enfants qui ne repartent pas en bus, un accueil du soir est proposé aux familles au Centre de Loisirs jusqu'à 18h00. Les enfants devront être repris par les parents

(ou responsables légaux) dans chaque chalet auprès des animateurs.

Un transport est assuré par le bus communal. Les enfants sont alors déposés :

Place Emile Zola	à 16h55
Place des Arts	à 17h00
Devant la salle des Fêtes	à 17h05

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Centre de Loisirs Léo Lagrange

Mercredis Récréatifs, du 04 Janvier au 05 Juillet 2017

INFORMATION IMPORTANTE

Seuls les enfants <u>scolarisés</u> seront acceptés au Centre de Loisirs jusqu'à 12 ans.



Centre de Loisirs Léo LAGRANGE Chemin du Bois la Dame 54510 TOMBLAINE 303.83.20.70.15

Directeur : Jérémy BOLLE

LES THEMES GENERAUX – ANNEE 2017 par période de 6 à 8 semaines de Janvier à Juillet 2017

de Janvier à Avril 2017

(pour les 2/6 ans)

Fabrication d'instruments de musique :
Les percussions, les instruments à cordes.

de Janvier à Juillet 2017 (pour tous les groupes d'âges)

Jeux musicaux.

Les jeux de ballons, les jeux de raquettes...
Les jeux de motricité, course d'orientation...

de Février à Mars 2017

(pour les 7/12 ans)

Activités autour de la robotique :

Ateliers autour de l'électricité et réalisation de deux robots pour « Les Trophées de la robotique » à Tomblaine, le 18 Mars 2017.

d'Avril à Juillet 2017
(pour tous les groupes d'âges)
Les activités d'expression :
Contes, théâtre, chants, danses...

Les activités associatives de la Commune

Les enfants inscrits à une activité associative de la Commune pourront y être accompagnés par un animateur du Centre dans les conditions suivantes :

Une seule activité par enfant

Les créneaux horaires : - de 13 heures à 16 heures 15

Le Mercredi 01 Mars 2017 Carnaval de Tomblaine

